

L'anglais pour les dyslexiques

Les informations et recommandations suivantes se fondent sur deux sources principales :

- L'ouvrage d'Odile GOLLINET « L'anglais pour les dys » (2017)¹. Il s'agit d'extraits sélectionnés pour adapter les pratiques pédagogiques afin de faciliter l'apprentissage de l'anglais pour les élèves présentant des troubles dyslexiques, en gardant à l'esprit que chaque dyslexique est différent. Les extraits cités de l'ouvrage sont indiqués par les initiales OG entre parenthèses.
- Le site d'Emilie PENEVEYRE, orthophoniste qui a travaillé sur l'apprentissage de l'anglais : <http://perso.numericable.fr/anglaisetdyslexie/index.html>. Les références à son site sont indiquées entre parenthèses par les initiales EP.

De façon générale, c'est en associant les différents canaux sensoriels (vue, ouïe, toucher, mouvement), que l'élève appréhendera au mieux l'apprentissage de la langue.

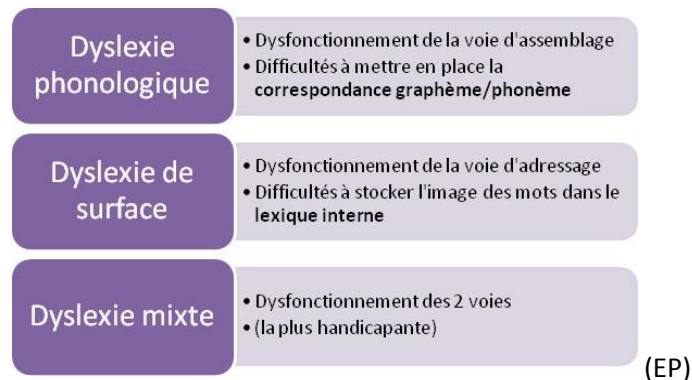
Table des matières

Différents types de dyslexie	2
Difficultés rencontrées par les enfants dyslexiques dans l'apprentissage de l'anglais	2
Phonologie et graphie-Phonie	2
Différences principales entre le français et l'anglais	2
Conséquences	3
L'orientation espace/temps et la mémorisation	3
Difficultés liées à la langue	3
Conséquences sur l'apprentissage	4
Conclusion	4
Pistes d'adaptation pédagogique	5
Les différents canaux sensoriels	5
L'accès au sens	5
La phonologie	7
Présentation visuelle et utilisation des couleurs	8
Présenter un texte	8
Utiliser des couleurs	8
Quelques exemples sélectionnés d'association des canaux sensoriels	9

¹ Odile GOLLINET est orthopédagogue. Auteur de « DYS sur DIX, le parcours de mon enfant dyslexique » (Éditions Jacques André Éditeur, juin 2009) et diplômée de Langues Étrangères Appliquées, détentrice d'un master en didactique des langues, elle publie, à la suite et en complément du tome 1 « La dyslexie, sa prise en charge à l'école et à la maison », le tome 2 « L'anglais pour les dyslexiques ». Elle est par ailleurs attachée à l'université Savoie Mont Blanc et s'investit dans la formation des enseignants et accompagnants. Les propositions qu'elle fait dans son ouvrage se fondent sur ce qu'elle sait de la langue anglaise et de la dyslexie, sur son expérience avec son fils et sur les échanges qu'elle a eus avec des professeurs. Elle transpose notamment à l'apprentissage de l'anglais des méthodes recommandées pour adapter l'apprentissage du français aux élèves dyslexiques.

Différents types de dyslexie

Il existe différents types de dyslexie. Parmi les classifications les plus utilisées, on trouve la dyslexie dysphonétique ou phonologique, la dyslexie dyséidétique ou de surface et la dyslexie mixte. Chaque typologie implique des types d'erreurs différents, des stratégies différentes et des troubles particuliers associés.



Difficultés rencontrées par les élèves dyslexiques dans l'apprentissage de l'anglais

Phonologie et Graphie-Phonie

Différences principales entre le français et l'anglais

- « C'est un **système phonologique** complètement différent du français.
- C'est une **langue accentuelle** alors que le français est une langue syllabique.
- Son **orthographe** est **irrégulière** et **opaque**².
- L'anglais comporte de nombreux mots usuels monosyllabiques très proches à la fois phonologiquement et graphiquement.
- La classification des mots, c'est-à-dire leur nature³, est variable. » (OG)

Tableau synthétique de la comparaison entre le français et l'anglais (EP) :

² Une langue est dite opaque lorsqu'elle présente de nombreuses possibilités d'écrire un seul son que l'on entend, ce qui induit que la transcription phonème-graphème est à choix multiples. Exemple : le son /i:/ peut s'écrire de 10 façons différentes <ee, ea, e, ie, ae, eo, ay, ey, ei, i> comme dans : *bee, heal, be, field, Caesar, people, quay, key, seize, police*.

³ Dans la classification française des mots, un mot est défini selon sa nature. Il peut être soit un nom, un adjectif, un déterminant, un pronom, un verbe, un adverbe, une conjonction ou une préposition.

	Français	Anglais
Phonétisme général	- entre 25 et 37 phonèmes	- une quarantaine de phonèmes
Système vocalique	- nasalisation	- accentuation - diphtongues - voyelles brèves/longues - voyelles relâchées/tendues
Système consonantique	- [s]/[z] = pré-dorso-alvéolaires - [r] = apico-alvéolaire	- [s]/[z] = alvéolaires - [r] = post-alvéolaire - consonnes affriquées
Transcodage	- irrégulier à 7 % - utilisation d'accents	- irrégulier à 40%
Morphosyntaxe		- modaux - formes contractées
Grammaire	- les articles marquent le genre du nom	- genre neutre - adjectifs et participes invariables
Flexions	- présences de flexions nominales, adjectivales et verbales à l'écrit qui s'entendent à l'oral seulement quand liaisons	- présence de flexions nominales et verbales à l'écrit et à l'oral. Absences de flexions adjectivales.
Conjugaison : aucune comparaison possible entre les deux langues au niveau de l'emploi des temps	- subjonctif et conditionnel - 1 forme de présent - 5 formes de passé	- 3 formes de présent - 2 formes de passé - emploi de l'opérateur DO pour la négation et l'interrogation

L'anglais étant une langue fortement irrégulière⁴, les difficultés rencontrées seront d'autant plus importantes. L'orthographe, la lecture, la construction morphosyntaxique et la discrimination auditive en seront lourdement impactées et donc plus compliquées à mettre en place.

Conséquences

L'appropriation (= entendre, comprendre, retenir et remobiliser) d'une simple salutation telle que « Good morning. How are you ? » présentera des difficultés multiples :

- « Aucune voyelle de l'anglais n'est semblable aux voyelles du français (même le « ou » qui n'est pas modulé de la même manière qu'en français).
- L'anglais place un accent tonique sur la première syllabe de « morning » alors que le français a tendance à accentuer la seconde.
- L'interrogation du « How are you ? » suit une intonation exactement inverse de l'interrogation française. » (OG)

La distinction entre paires minimales est réduite, voire inexistante. C'est le cas pour la distinction entre voyelle longue et voyelle courte, entre voyelles courtes voisines, entre consonnes sonores et consonnes sourdes : sheep / ship / chip / cheap, eat / it, leave / live, pool / pull, pin / pen / pan, bag / back, thin / thing / think, althgouh / also.

ce qui, de fait, soulèvera des confusions entre :

- des mots usuels : the, they, them, there, then, hen ; (OG)
- des homophones : right / write, see / sea ; (OG)
- des mots visuellement ou phoniquement proches : right / write / white.

L'orientation espace/temps et la mémorisation

Difficultés liées à la langue

Les difficultés énoncées précédemment « freinent la reconnaissance visuelle des graphèmes d'une part, et d'autre part empêchent de faire le lien avec les phonèmes connus c'est-à-dire que l'élève a du mal à mettre un son sur ce qu'il voit ou écrit.

⁴ Une langue irrégulière est une langue où la correspondance graphie-phonie est complexe car à choix multiples.

Exemples :

- * La **confusion de mots** par erreur de décodage partiel comme : **fan** ≠ **van**, **might** ≠ **night**, **food** ≠ **foot**, **wait** ≠ **wet** ;
- * L'**inversion spatiale des lettres** due aux troubles d'orientation dans l'espace et dans le temps (linéarité) dans des mots tels que **no** au lieu de **on**, **was** au lieu de **saw**, **god** au lieu de **dog** ;
- * On retrouve la même confusion des **homographes/homophones** tels que **too** et sa place dans la phrase : I eat **too** much chocolate. Je mange trop de chocolat / I would like some chocolate **too**. Je voudrais aussi du chocolat.

A cela, on rajoute la **difficulté orthographique et phonique** comme, par exemple, avec le son « ou » qui est court [ʊ] ou long [u:] : I want **to** eat some chocolate. Je veux manger du chocolat. / I want **two** pieces of chocolate. Je veux deux carrés de chocolat.

Ce dernier exemple nous montre la complexité de l'anglais : pour comprendre, il faut avoir intégré le **son** (court ou long) **et la place du mot** (gestion de l'espace et du temps), ainsi que **l'ordre et la place des lettres** dans le mot (difficultés séquentielles, difficultés pour mettre en ordre).

- ➔ Les **trois composantes du mot** que sont l'image, le son et la signification doivent être **mémorisées simultanément**. Cette difficulté est celle qui handicape le plus l'élève dyslexique dans son apprentissage d'une langue étrangère. » (OG)

Conséquences sur l'apprentissage

La **lecture d'une phrase**, même simple, sera un exercice exigeant et épuisant pour l'élève afin de reconnaître la lettre, la syllabe et le son, qui lui permettront de reconnaître le mot. A cela s'ajoute la difficulté de se souvenir de tous les mots lus depuis le début de la phrase jusqu'à la fin de la phrase afin de pouvoir dégager le sens global de l'énoncé. Exercice d'autant plus difficile dans une langue étrangère comme l'anglais où la procédure de décodage sera complexifiée par le fait qu'il s'agit d'une langue opaque : segmenter les phonèmes et les relier entre eux pour constituer un mot est un exercice exigeant.

Ces obstacles impacteront de fait la **mémorisation**.

Par ailleurs, les enfants dyslexiques « éprouvent une **difficulté à maintenir temporairement** une information nécessaire pour effectuer une tâche spécifique. C'est pour cette raison, entre autres, qu'ils sont gênés dans **l'exécution simultanée de tâches multiples**.

- ➔ Un approfondissement des connaissances de la **morphologie du mot anglais** et un travail de **phonétique** (en utilisant l'alphabet phonétique international de base) pour lever à l'écrit les ambiguïtés de l'oral faciliteront l'entraînement de la mémoire à court terme et celle à long terme. » (OG)

Conclusion

« La différenciation auditive, la différenciation visuelle, l'orientation espace/temps et la mémorisation constituent les difficultés majeures pour l'apprentissage de l'anglais. Elles sont étroitement impliquées et interdépendantes. Il convient donc de travailler à la fois sur trois plans :

- Les **perceptions**, autrement dits, les supports d'entrées sensorielles, vecteurs de stratégies compensatoires.
- L'**accès au sens**.
- L'apprentissage de la **phonétique**. » (OG)

Pistes d'adaptation pédagogique

Les différents canaux sensoriels

« 3 entrées : visuelle, auditive, kinesthésique »

- * Visuelle : Dans le but de faciliter le regard et capter l'attention, nous mettrons l'accent sur la qualité de ces supports visuels, c'est à dire la qualité des images fournies, des formes (taille et volume), des couleurs, de la globalité de présentation (schémas « heuristiques », « mandalas », tableaux, etc.), des pictogrammes significatifs, de la disposition (formatage) des documents de travail.

Restons cependant vigilant quant à leur utilisation : **la rigueur** est de mise (par exemple : mettre de la couleur que lorsqu'elle est symbolique et porteuse de sens), **la quantité** ne doit pas être excessive, **leur présentation** doit être toujours la même pour créer des automatismes.

- * Auditive : La perception auditive peut être stimulée par l'utilisation : de musique (exemple : imitation du son de la trompette pour annoncer le déterminant), de phonèmes comme les bruits d'animaux, de bruits divers (utilisés dans l'apprentissage de la phonétique), de rythmes (notamment pour l'apprentissage des verbes irréguliers anglais), des sons différents (courts, longs, entrecoupés ou pas de pauses, de silences), des intonations de voix (voix forte, voix basse, articulation exagérée, phrase chantée, poésie etc.).

Notons que le silence est une étape indispensable pour permettre à l'apprenant d'accéder, après la perception, à l'étape d'évocation (dans sa tête), avant de passer à la restitution ou production. Il faut lui laisser du temps sous forme de pause silencieuse.

- * Kinesthésique : Ces supports comprennent tout ce qui est relatif aux mouvements, aux gestes, aux actions produites par le corps de l'élève lui-même et par le professeur qui se fait comprendre par des gestes ou une animation numérique sur écran d'ordinateur.
 - toucher, attraper,
 - bouger, imiter,
 - mimer,
 - mettre, enlever,
 - manipuler (des étiquettes par exemple),
 - employer des gestes et des attitudes, utiliser les mains,
 - reproduire spatialement les gestes graphiques (de l'écriture phonétique par exemple) sur différents plans (tableau, dos du copain, sable, etc.),
 - effectuer des déplacements (aller-retour entre la feuille où sont inscrits les éléments à mémoriser et la table de travail où sera reproduit l'élément mémorisé). » (OG)

En ce sens, l'exploitation de LAM (Leçons à Manipuler) pourra s'avérer utile car elles allient l'entrée visuelle et kinesthésique, elles peuvent même les combiner à l'entrée auditive lorsque les LAM sont numériques.

L'exploitation de diaporamas animés permettra également la combinaison de ces trois entrées perceptives (sons, paroles, images, mouvements).

De même, passer par le dessin ou le schéma pour illustrer les formes verbales et aspects, par exemple, accompagnera l'élève dans la compréhension et la mémorisation.

L'accès au sens

Faciliter l'accès au sens, par le biais notamment de repères fiables qui favorisent la mise en place d'automatismes, permettra d'engager davantage l'élève. S'approprier et maîtriser la langue, c'est d'abord la comprendre pour mieux s'approprier et mémoriser des stratégies.






« **L'accès au sens** sera facilité par :

- * des **repères morphologiques**,

- * des **repères phonologiques**, [cf. paragraphe *infra*]
- * des **repères grammaticaux**. » (OG)

Quelques clés pour l'accès au sens :

La lisibilité de la consigne : La consigne doit être clairement écrite ou émise oralement à l'aide de mots simples, transparents dans la mesure du possible, de phrases courtes et simples et de l'impératif. Dans le cas d'une tâche complexe à réaliser, faire procéder l'élève par étapes. Dans un second temps, l'enseignant s'assure que la consigne a été vue et comprise, en invitant l'élève à la reformuler : « What do you have to do ? » plutôt que « Do you understand what you have to do? ». Souvent, la consigne pourra être illustrée à l'aide de pictogrammes :

Pictogramme	Mot clé
	Read
	Write
	5 minutes to do it
	Highlight
	Listen
	In pairs
	Group work

Pas trop d'informations à la fois : Comme vu précédemment, décoder un énoncé est un exercice difficile pour les élèves dyslexiques, tout comme la réalisation de tâches complexes. Il est donc important de simplifier.

La lisibilité du cours : La lisibilité de la trace écrite pour l'élève passe par des principes de présentation fixes sur lesquels l'élève peut se reposer pour identifier les différentes parties du cours (brouillon/préparation des idées, restitution des idées) ainsi que les éléments essentiels du cours (lexique thématique, structures de phrases, phonologie, idées essentielles, etc.). De même, les tâches réalisées doivent faire sens au regard de la problématique traitée (et donnée aux élèves) et au regard de l'évaluation sommative et/ou de la tâche finale à réaliser.

La similitude avec le français : « un grand nombre de mots anglais viennent du français. Il est intéressant de comparer avec ce que l'on connaît en français, pour mieux comprendre le sens des mots, quitte à expliquer les différences orthographiques avec une petite anecdote » (OG) (par exemple, l'adjectif « quiet » en anglais, qui a la même racine que « quiétude » et « inquiet »). Le sens des mots anglais pourra être élucidé à partir de mots transparents synonymes ou antonymes, de préférence simples (par exemple, embody ≈ represent, deadly ≈ mortal, deter ≈ dissuade, betray ≠ be loyal, to fire ≠ to employ, etc.).

La mise en valeur : A travers des principes de présentation explicités aux élèves, certaines parties du cours pourront être mises en valeur pour guider la mémorisation ou porter leur attention sur des points qui leur créent généralement des difficultés. A titre d'exemples :

- « La ponctuation : ne pas hésiter à grossir la taille de la ponctuation (points et points d'interrogation) et éventuellement la marquer par de la couleur.
- L'accentuation : par exemple, en écrivant en gros l'information principale.
- L'intonation : on peut graphiquement représenter la chute de la voix ou la montée de la voix en variant la taille de la police d'écriture.
- Les sons : transcrire en phonétique, expliquer les règles de base, les similitudes.

- La structure de la phrase : mettre le verbe en couleur. » (OG)

L'emploi des couleurs : Toutes les difficultés énumérées *supra* trouvent en partie leurs solutions dans l'emploi des couleurs.⁵ (cf. paragraphe *infra*)

La phonologie

« L'apprentissage de l'Alphabet Phonétique International est favorable pour les élèves dyslexiques (au moins pour les voyelles) car il permet l'encodage de la forme auditive. » (EP) Bien que cet apprentissage puisse paraître laborieux, l'expérience montre qu'il est nécessaire. La maîtrise du système phonologique facilitera l'apprentissage. Il est donc préconisé de « passer par l'apprentissage de l'oral avant de passer à l'écrit ou de faire coïncider les deux supports. » (EP)

Les sons seront appris progressivement et pourront être associés à un mot référence simple d'une syllabe, lui-même illustré d'un dessin (les noms d'animaux ou de couleurs s'y prêtent bien, par exemple). Cela permettra d'automatiser l'association son/image/symbole et de s'y référer régulièrement au fil des apprentissages.

La maîtrise de la phonologie passe par plusieurs étapes : la prise de conscience de la réalisation physique des sons, la manipulation des sons en production et en réception par un travail de sensibilisation et/ou remédiation (savoir écrire, entendre, reconnaître, dire) pour éviter les confusions phoniques et générer des automatismes dans les correspondances graphie-phonie régulières.

L'anglais étant une langue très irrégulière, « proposer autant que possible, des règles stables qui s'appliquent en anglais pour donner des repères fiables à l'élève dyslexique. » (EP)

« Il est important d'aider l'élève à prendre conscience de la forme de sa bouche et de la position de la langue, pour pouvoir travailler au mieux l'articulation. Ceci par quelques exercices simples de « découverte » des quatre positions adoptées de la bouche et de la langue pour l'articulation des sons. » (OG)⁶

La trace écrite du cours doit refléter le travail de la phonologie. Un code sera dédié à la syllabe accentuée (au choix de l'enseignant et à titre d'exemples : numérotation, gros point plein, lettre capitales, lettres en gras, etc.), un code sera dédié à l'intonation (flèches par exemple), le symbole phonétique et le mot référence seront associés aux mots dont la prononciation aura fait l'objet d'un travail spécifique. Une couleur spécifique pourra être associée au travail de la phonologie.

L'épellation constitue un entraînement de la mémoire phonologique à court terme et participe de la mémorisation et de la visualisation du mot :

- On peut épeler à haute voix, à tout moment. Par exemple, avant d'écrire le mot (le mot nouveau, un mot connu, en inter-correction),
- L'élève peut épeler dans sa tête pour s'assurer de l'orthographe d'un mot.

Aspects à privilégier (OG) :

- Un **seul son** par jour.
- Toujours le même **rituel** de présentation (couleur, image, format).
- Nécessité de répétitions incessantes pour acquérir une prononciation correcte : répétitions individuelles ou en chorale, en classe ou à la maison.
- **Dictée** de sons, dictée de mots, dictée par présentation des images seules, dictée complète ou lecture de mots entiers écrits phonétiquement : la dictée permet de travailler la production et la restitution.
- Prêter **attention à l'articulation**, la **clarté** d'élocution et la **gestuelle** appropriée.

⁵ L'attribution d'une fonction à l'usage spécifique d'une couleur est expliquée et développée dans *Prise en charge à l'école et à la maison* (chapitre 3, tome 1), d'Odile GOLLINET.

⁶ Quelques références pour se remémorer l'articulation des sons : *Gimson's Pronunciation of English* revised by Alan Cruttenden, *English Phonetics and Phonology* par Peter Roach.

Présentation visuelle et utilisation des couleurs

Présenter un texte

Prévoir une présentation claire et aérée, de préférence les pages sont numérotées en haut à droite.

- Mettre en place un cadre clair et des repères précis au travers de présentations codifiées pour faciliter l'organisation de l'élève (ex. : le titre est toujours présenté au même endroit dans la même police),
- Proposer des supports aérés, de préférence dans une police de caractères sans pattes ni sérif et assez grande pour faciliter le confort de lecture (ex : ARIAL 12),
- Privilégier un support textuel non ajusté afin que l'espace entre les mots soit toujours le même, ce qui facilitera la lecture,
- Prévoir un interligne,
- Associer les différents canaux sensoriels (visuel, auditif, gestuel) pour illustrer les consignes, intégrer des pictogrammes simples pour illustrer des consignes simples.

Les mots peuvent être identifiés par une couleur spécifique (cf. *infra*). Par exemple, « suivant le niveau de difficultés de l'élève, il sera important, tout au moins pour certains passages difficiles, de mettre le verbe (conjugué) en couleur. Le verbe reste le cœur de la phrase. Le mettre en valeur facilite l'accès au sens de la phrase. » (OG)

Certains groupes de mots peuvent être volontairement espacés pour faciliter la lecture et la compréhension.

Utiliser des couleurs

L'utilisation de couleurs doit faire sens et doit participer au développement d'automatismes afin que l'élève gagne en autonomie. Voici quelques exemples de codification couleur pour accompagner les élèves dyslexiques :

- La **morphologie des mots** : « par le jeu des affixes mis en couleurs, en particulier les préfixes. Il est important d'étudier pour chaque mot nouveau sa construction, l'ordre et la place des lettres dans ce mot. Exemple : L'adjectif **confortable** est construit à partir du nom **confort** auquel on ajoute le suffixe **-able**.
- La **nature des mots** (noms, déterminants, adjectifs, verbes). Exemple : Le **nom** de chose est en bleu, le **nom** d'entité animée est en rouge, le **verbe** conjugué en vert, etc.
- La **fonction des mots** et donc les divers points de grammaire.
- La **conjugaison** des verbes avec la spécificité des verbes modaux et des auxiliaires (suivi de la base verbale avec ou sans "to" en bleu ciel, etc.). Exemple : I **must work**.
- L'accès à la **phonétique** : écrite en gris, de préférence sous le mot ou la syllabe. Exemple : enough.

/ɪˈnʌf/ ». (OG)

L'utilisation d'un code couleur peut également permettre de limiter la confusion entre les mots usuels difficiles à distinguer à l'oreille pour les élèves dyslexiques comme : **where**, **there**, **when**, **then** (violet : notion de lieu et rose, notion de temps).

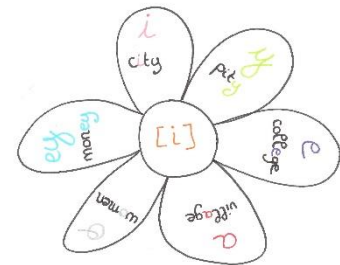
Si l'ouvrage d'Odile GOLLIET propose un code couleur très complet, d'un point de vue pédagogique, il paraît souhaitable de dédier l'utilisation des couleurs à des buts bien précis et d'en faire usage dans la trace écrite. Les couleurs pourront alors être complétées par un code visuel (souligner, encadrer, entourer, etc.) au besoin.

Chaque enseignant pourra choisir la codification qui lui convient et l'expliquer aux élèves. A titre d'exemple : le rouge pourra mettre en valeur les points de grammaire et structures de phrases travaillées, le vert pourra mettre en valeur les aspects phonologiques travaillés, le bleu pourra mettre en valeur les connecteurs, le lexique thématique pourra être souligné.

Le code couleur peut également être utilisé en compréhension de l'écrit pour effectuer des repérages dans les supports retenus : les lieux pourront être soulignés en vert, les personnes en noir, les actions en rouge, les sentiments en bleu, les chiffres et nombres pourront être entourés et les repères temporels encadrés, etc.

Quelques exemples sélectionnés d'association des canaux sensoriels

- * La fleur phonologique (EP) = représenter différentes graphies pour un son.
- * L'accentuation (EP) → la prononciation peut être accompagnée de gestes de la main ou du rythme en tapant du pied.



Consigne : mets l'accent sur la syllabe surlignée en jaune.

- ATTRACTION
- BREAKFAST
- CITY
- AFRAID
- EXCELLENT
- CONVENIENT
- CONGRATULA TION
- GOVERNMENT

- * L'alphabet (OG) – « Les lettres sont écrites en minuscules car elles sont ainsi plus faciles à lire que les majuscules. Les couleurs aident l'élève d'une part à se repérer sur la ligne et d'autre part, à grouper mentalement les lettres qui ont le même son. »

TABLEAU N°5 L'alphabet anglais	
[eɪ]	a h j k
[i:]	b c d e g p t v
[e]	f l m n s x z
[ɑ:]	i y
[ju:]	q u w
[ɑ:]	r
[əʊ]	o

L'enseignant peut également faire colorier l'alphabet en fonction de la prononciation des lettres ou bien faire colorier les verbes irréguliers de la séquence en fonction de leur déclinaison.

- * L'utilisation de pictogrammes pour illustrer les structures de phrases et notions généralement compliquées pour les élèves dyslexiques.

I. Le possesseur est 1 personne

a. Le possesseur est un nom propre : **Mary** (écrit en rouge puisque c'est une personne-entité animée)

